

Choix de l'UO en PASS

L'unité d'ouverture (UO) est un module de 100h d'enseignements, dispensés en présentiel par des enseignants de l'ULCO.

3 unités d'ouvertures sont proposées par l'ULCO pour le PASS de Boulogne-sur-Mer :

- UO Sciences de la Vie (Chimie / Biologie)
- UO Physique Chimie (Physique / Chimie)
- UO Droit

Le choix de cette UO est important car il permet en cas d'échec en filière de santé mais de validation de l'année PASS, **d'accéder directement en 2^{ème} année de licence correspondante à la mention de l'UO.**

Par exemple, si un étudiant valide son année PASS et l'UO Sciences de la Vie, il pourra intégrer directement la deuxième année de licence de Sciences de la Vie et ainsi, soit poursuivre en licence classique (L2 SV) avec changement de projet professionnel, ou soit tenter sa 2^{ème} chance pour entrer en filière de santé tout en suivant la licence Sciences de la Vie (L.AS2 SV).

En effet, **chaque UO amène à une licence avec Accès Santé (L.AS)** pour permettre à l'étudiant de tenter sa 2^{ème} chance pour entrer en filière de santé (Pas de redoublement en PASS possible).

- L'UO Sciences de la vie permet d'accéder à la licence Sciences de la vie ou L.AS Sciences de la vie sur le site ULCO de Calais
- L'UO Physique Chimie permet d'accéder à la licence Physique Chimie ou L.AS Physique Chimie sur le site ULCO de Dunkerque ou de Calais
- L'UO Droit permet d'accéder à la licence de Droit ou L.AS Droit sur le site ULCO de Boulogne-sur Mer

Pour choisir votre UO, je vous conseille fortement de vous rendre sur le site des formations de l'ULCO et de bien prendre connaissance du contenu de la formation en 2^{ème} et 3^{ème} année de licence (L2 et L3) ainsi que des métiers accessibles après la formation (<https://www.univ-littoral.fr/formation/offre-de-formation/licences/>).

A compléter et à renvoyer au plus tard pour le 20 Aout 2026 à l'adresse suivante :

Dominique.Coucot@univ-littoral.fr

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Adresse mail :

N° téléphone :



Photographie

CHOIX de l'UO en PASS (1 seul choix et votre choix sera définitif après l'envoi du courrier, aucun changement possible) :